



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Paternostro, R. (2017). Perspectives sociodidactiques dans l'enseignement du français langue seconde et étrangère en Suisse: enquête préliminaire au Tessin. *Bulletin suisse de linguistique appliquée* (Numéro spécial 2), 27-36. <https://doi.org/10.26034/ne.vals-asla.2017.1139>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Roberto Paternostro, 2017

Perspectives sociodidactiques dans l'enseignement du français langue seconde et étrangère en Suisse: enquête préliminaire au Tessin

Roberto PATERNOSTRO

Université de Genève

ELCF

Rue de Candolle 5, 1211 Genève 4, Suisse

Roberto.Paternostro@unige.ch

The sociolinguistic landscape of Switzerland constitutes a privileged observatory for the French language in contact and favors the development of contextualized didactic approaches. The analysis of the place of French language and teaching in the Italian speaking region through a survey carried out among the teachers of French will be an opportunity to question the didactic model in usage and to point out the characteristics of the situation in Switzerland.

Key-words:

French as a second language, sociodidactics, multilingual and peripheral French-speaking spaces.

1. Introduction

La Suisse constitue un observatoire privilégié du français en situation de contact (voir Lüdi & Werlen 2005) et représente un terrain fécond pour le développement d'approches didactiques adaptées aux contextes complexes. En effet, le français y est à la fois langue première (FL1), pour la Suisse romande, langue seconde (FLS) pour les locuteurs bilingues, pour les migrants installés de longue date et pour ceux qui utilisent régulièrement le français dans leurs pratiques quotidiennes, et langue étrangère (FLE) pour les locuteurs des autres langues nationales et pour les migrants nouvellement arrivés. Néanmoins, cette tripartition ne rend compte que partiellement de la complexité du contact linguistique et de son impact sur l'enseignement.

L'objectif de cet article¹ est de questionner la pertinence de ces catégorisations (FL1, FLS, FLE), à partir d'une approche didactique contextualisée (Dabène 1994; De Pietro & Rispaïl 2014). L'analyse des contextes sociolinguistiques constitue le point de départ pour une prise en compte efficace des terrains sociodidactiques, par le biais notamment de l'étude des représentations et des pratiques pédagogiques des acteurs concernés et de la prise en compte de la

¹ Cet article fait partie du projet plus ample, "Français en Suisse | Français de Suisse", soutenu par la Faculté des Lettres de l'Université de Genève (fonds *overhead* du FNS). Son objectif est de réfléchir à la présence, au statut et aux enjeux de l'enseignement du français dans le contexte helvétique.

variation (régionale, sociale)² en tant que génératrice de la diversité des situations d'apprentissage. Une démarche de contextualisation didactique, en effet, ne peut faire l'impasse d'une réflexion sur la variation et sur la façon dont celle-ci peut être intégrée à l'enseignement.

Cette réflexion théorique s'appuiera sur l'analyse de la place du français et de son enseignement en Suisse italienne, à partir d'une enquête menée auprès des acteurs de l'enseignement du français, visant à dresser un portrait des pratiques pédagogiques en usage et à faire ressortir les spécificités du terrain helvétique.

2. Le statut du français en Suisse et ses retombées pour l'enseignement

La territorialité des langues, qui assigne à chaque canton sa langue officielle (voir Grin 2010), ne permet pas d'expliquer la complexité du contact de langues caractérisant la situation helvétique. En ce qui concerne le français, sa spécificité en Suisse relève moins de sa dimension politico-administrative que de son statut de langue "en partage"³, aux multiples facettes, en situation de contact avec les langues nationales et les langues de la migration. Ces facettes, qui constituent les diverses actualisations *des français* de Suisse, loin d'être étanches, gagneraient à être appréhendées sur un *continuum* allant du français langue première au français langue étrangère, en passant par le français langue seconde.

Ainsi conçue, l'amplitude *des français* de Suisse se caractérise comme un terrain particulièrement fécond pour observer la dynamique du contact des langues et développer une vision intégrative et contextualisée de la didactique du français (Dabène 1994; Dabène & Rispaïl 2008; Cadet & Guerin 2012). La reconnaissance de la porosité des frontières à l'intérieur même du français peut, en effet, encourager un dialogue bénéfique et offrir des réponses plus adéquates aux exigences didactiques des contextes plurilingues et multiculturels.

À ce propos, un important travail de politique linguistique a déjà été réalisé en Suisse, grâce notamment à la collaboration de linguistes et didacticiens. L'existence d'organismes intercantonaux, comme la *Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin*, qui réunit les Conseiller-e-s d'état en charge de l'éducation des cantons francophones, italophone et bilingues français-allemand, est une illustration du statut de "langue en partage" que le français revêt dans le pays. Néanmoins, ce statut se

² Pour une définition et une description de la variation, voir Gadet (2007).

³ À l'instar des institutions francophones (voir www.francophonie.org), nous utilisons cette expression dans le sens de langue partagée par différents locuteurs (mais aussi pays, institutions) qui s'identifient avec le français sous des formes variées.

rencontre de façon moins explicite dans certains textes officiels qui proposent une classification des langues en trois catégories: langues nationales, de scolarisation et étrangères⁴. Cette dernière s'avère particulièrement problématique, regroupant sous la même étiquette aussi bien les langues nationales que des langues étrangères telles que l'anglais ou l'espagnol. Plusieurs auteurs ont déjà relevé le caractère problématique de ces catégories, notamment lorsqu'on essaie de les appliquer à des contextes précis (voir Dabène 1994: 7-38). Ainsi, la prise en compte des diverses facettes du français en Suisse (FL1, FLS, FLE) et de ses différentes variations constituerait un moyen d'interroger la pertinence de ces catégorisations et de montrer que le français ne saurait pas être considéré comme une langue "étrangère" en Suisse.

Pour essayer de répondre à ces différents questionnements, nous allons désormais nous consacrer à la présentation de notre enquête menée au Tessin auprès des acteurs de l'enseignement du français.

3. Cadre méthodologique

Notre enquête a été menée au lycée de Locarno, l'un des six établissements du degré secondaire II du canton⁵, auprès de six informateurs, quatre enseignant-e-s (E1, E2, E3, E4), avec de longues années d'expérience et deux membres de la direction (A1, A2), eux-mêmes enseignants de langues. Les informateurs ont tous une connaissance fine du terrain. Deux d'entre eux remplissent ou ont rempli une fonction de chef-de-file et/ou de formateur au sein du lycée ou à la *Alta Scuola Pedagogica*.

3.1 Profil des informateurs

Dans l'échantillon des enseignants, E1 est d'origine italienne, il vit en Suisse depuis l'adolescence et s'est formé en Suisse romande, à Fribourg. E2 est une enseignante d'origine jurassienne, bilingue italien-français, qui habite au Tessin depuis son enfance. E3 est un enseignant tessinois à la retraite, qui s'est formé en Italie, à Milan. E4 est une enseignante d'origine québécoise, en Suisse depuis 15 ans. Parmi les membres de la direction, A1 est le directeur, enseignant d'allemand, tessinois formé à Zurich. A2 est la vice-directrice, enseignante d'italien, tessinoise formée à Fribourg.

3.2 Méthodologie

L'enquête est constituée d'entretiens semi-dirigés, d'une durée moyenne de 30 minutes, conduits sur la base d'un canevas. Ce dernier a été adapté en fonction du déroulement de l'interaction et de l'émergence de thématiques "inattendues", dans le but de favoriser un réel échange. Les entretiens avec les membres de

⁴ Voir le rapport de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national du 15 septembre 2006, en particulier le glossaire.

⁵ Bellinzzone (lycée), Bellinzzone (école de commerce), Lugano 1, Lugano 2 et Mendrisio.

la direction ont été menés en italien, à la demande des informateurs. Les enregistrements ont ensuite été transcrits et analysés.

4. Présentation et analyse des résultats

Cinq thématiques principales ont émergé de l'analyse: (1) le plurilinguisme, (2) le statut du français, (3) la norme pédagogique, (4) les pratiques pédagogiques, (5) les besoins des élèves⁶.

4.1 Le plurilinguisme au Tessin

Pour E2, "au Tessin, on peut survivre sans parler allemand et on peut vivre sans connaître d'autres langues étrangères". Le plurilinguisme concerne donc avant tout la sphère publique et institutionnelle. E3 considère le plurilinguisme comme l'apanage de gens cultivés: "dans le milieu cultivé, il y a une présence constante des trois langues nationales, ne serait-ce que dans les médias. Nous on a l'habitude de passer facilement de la radio ou de la télé tessinoise à la télé française ou suisse allemande". Pour E4, le plurilinguisme concerne surtout les familles: "je fais chaque année une petite enquête sur quelles langues les élèves parlent à la maison, il y a de tout". A1, en revanche, met l'accent sur la situation de minorité linguistique que vit le Tessin, qui rend le plurilinguisme nécessaire: *"il Ticino è sempre un po' sfuggito alla logica del monolinguisimo cantonale e ha sempre dovuto confrontarsi con più lingue seconde nella scuola, nel mondo del lavoro, in generale anche nella vita sociale. [...] Spero che la didattica integrata, che mette l'accento sul plurilinguismo, abbia un effetto positivo sulla scuola negli anni a venire. Il francese, in questo senso, dovrebbe giocare un ruolo di primo piano come lingua ponte verso le altre lingue seconde"*.

4.2 Le statut du français

Pour E1, le français est une "langue sœur" vis-à-vis de l'italien: "le français reste une langue nationale importante et puis il y a cette affinité avec l'italien. Les élèves ont conscience qu'ils peuvent aller assez loin au niveau des compétences". E2 considère le français comme une langue nationale dont le statut a été affaibli par les politiques linguistiques et scolaires: "au lycée on essaie de sauvegarder l'enseignement du français comme une langue importante. Nous profitons de l'italien pour apprendre le français et on arrive à un niveau plutôt élevé en fin de parcours. Mais le discours politique qui a été fait à la *scuola media* a été un véritable sabotage de l'enseignement du français. Les deux dernières années ont été rendues facultatives et la baisse de niveau des élèves est notable". Pour E3, le français est une langue à la fois nationale et internationale, mais concrètement il n'y a pas vraiment de lien avec le français de suisse romande: "j'ai l'impression qu'ici on enseigne le français presque en

⁶ La transcription des réponses a parfois été aménagée par souci de brièveté et de lisibilité.

faisant abstraction de l'existence de la Suisse romande. Je vois le français comme une langue en même temps nationale et aussi française. J'ai l'impression qu'elle donne à l'élève la possibilité de s'ouvrir au-delà de la simple Romandie". E4 considère le français comme une langue de culture, sans lien avec un pays en particulier: "moi je considère le français comme une langue de culture et dans ce sens ce serait la même chose si je l'enseignais en Italie, en Allemagne ou en Suède". Enfin, A1 pense que le français devrait avant tout être une langue nationale: "*ci sono delle situazioni in cui è più comodo dire lingue seconde, addirittura lingue straniere, ma bisognerebbe restare su lingue nazionali, che segna una connotazione diversa*".

4.3 Autour de la norme pédagogique

E1 essaie de confronter les élèves avec plusieurs façons de parler français, mais le français de France reste majoritaire: "c'est clair que c'est le français de France qu'on lit et qu'on entend dans les documents la plupart du temps. Personnellement, je fais écouter aussi à mes élèves des personnes qui s'expriment en français tout en n'étant pas francophones par exemple des Anglais ou des Américains". E2 emploie parfois certaines expressions suisses romandes, mais la norme, c'est la française: "je dirais que c'est pas systématique, il y a des expressions suisses qui sortent parce que je les ai apprises à la maison, je les utilise. En ce qui concerne la norme, c'est la norme française je voudrais dire". E3 ne s'est jamais posé la question: "je ne sais pas si les autres se posent le problème, moi je me le suis jamais posé. Parce qu'en fait je ne connais pas assez le français de Suisse romande. Peut-être qu'un prof qui est originaire de là-bas s'est déjà posé cette question, mais moi je me la suis jamais posée...". Pour E4, la norme est internationale: "bon, du point de vue de la grammaire, les règles fondamentales sont internationales".

4.4 Autour des pratiques pédagogiques

En ce qui concerne les pratiques pédagogiques, E2 affirme: "en 1^{ère} et 2^{ème} année, je profite des événements suisses pour enseigner le français. J'utilise des reportages de la RTS, je lis des articles de nos magazines. En 3^{ème} et 4^{ème} nous avons le programme littéraire qui commence et là, on se détache de la réalité suisse. Je fais de la littérature française évidemment". Quant aux manuels, E2 continue: "à l'école primaire et à la *scuola media*, on utilise "Alex et Zoé", parfois des cahiers d'exercices italiens". Par rapport aux échanges, E2 dit que: "c'est un investissement personnel, c'est compliqué à mettre en place... bref, c'est facile d'y renoncer". Toujours concernant les échanges, E3 affirme: "les échanges, ça dépend des profs et des établissements. En ce qui concerne l'enseignement bilingue, c'est très récent. Pour le français cela n'existe qu'à Bellinzzone". Par rapport aux outils didactiques, "c'est le choix du prof, on n'insiste jamais sur l'aspect suisse du français. Même au niveau du matériel, les anthologies choisies étaient celles des lycées français. À mon époque, on utilisait les méthodes parisiennes et même les "experts" on les choisissait de

préférence en France plutôt qu'en Suisse romande". E4: "en 1^{ère} et 2^{ème} année j'en profite pour faire différents auteurs de la francophonie, je fais chanter des chansons comme "Amadou et Mariam", je les fais réfléchir sur la colonisation. En 3^{ème}, c'est la Suisse romande, car nous participons au concours "Le roman des romans"⁷. Là, la Suisse romande est vraiment représentée. Puis on va aussi vers le "français français". À un niveau plus communicatif, je fais quasiment exclusivement de la RTS, radio et télévision, pour des raisons techniques, c'est mieux organisé et beaucoup plus facile à télécharger. Bon ben quand ça concerne la Suisse c'est parfait pour eux. C'est plus proche d'eux, ils s'identifient plus". Enfin, à propos des échanges, A1 affirme: *"gli scambi esistono, abbiamo una rete molto fitta, però si tratta di scambi individuali, durante l'estate. Quello che adesso cerchiamo di fare è di spostare l'asse dello scambio sulla frequenza di una scuola. Un allievo va ad esempio in Svizzera romanda, ma non va solamente ospite presso una famiglia, ma anche presso un liceo, frequenta sul posto un liceo partner"*.

4.5 Les besoins et la réponse des élèves

Pour E2, les élèves font surtout des choix pragmatiques: "je trouve que les élèves font des choix très pragmatiques, difficilement suisses. C'est-à-dire que cette sensibilité de préserver l'apprentissage du français ou de l'allemand parce que nous sommes en Suisse, je le vois plus". E3 affirme: "traditionnellement, les Tessinois ne vont pas en Italie pour les études supérieures. Je rencontre très peu d'anciens élèves dans la rue. Ce qui me fait dire qu'une fois qu'ils sont partis faire leurs études ailleurs, ils restent de l'autre côté des Alpes, comme on dit...". Concernant la réponse des élèves à l'enseignement du français, E3 pense qu'"il y a des choix tactiques: je parle bien allemand parce que je l'ai déjà fait, je le continue, ça sera plus simple, j'aurai une bonne note automatiquement (le choix le plus répandu); j'ai déjà fait de l'allemand, je ne vais plus rien apprendre, je me concentre sur le français (choix intelligent, mais rare). Bien sûr, il y aussi l'idée, je vais faire des études en Suisse romande, donc je choisis le français. C'est ça à mon avis qui détermine la permanence du français au lycée". Pour E4: "les motivations [des élèves, ndr] sont généralement de trois types: (1) ils aiment le français et ils apprécient la beauté de la langue; (2) ils veulent aller faire des études en Suisse romande; (3) ils trouvent que l'allemand est trop difficile. Parfois, ils ont aussi besoin de communiquer avec leur famille en Suisse romande. Ça serait donc intéressant de les motiver aussi avec la question de la langue nationale, mais ce ne serait pas suffisant. Et puis, ça serait en contradiction avec ma vision du français comme langue internationale". A1 met l'accent sur la dimension institutionnelle: *"al liceo, negli ultimi quindici anni, il comportamento nelle scelte linguistiche degli allievi segue l'andamento del*

⁷ Le concours "Le roman des romans" est un prix littéraire suisse romand, dont le jury a récemment été ouvert aux élèves suisses alémaniques et tessinois, comme pour témoigner de l'appartenance de ces élèves à la francophonie suisse: <http://www.romandesromands.ch>.

*modello che ricevono dall'istituzione. A partire dal 2000, il 70% degli allievi scelgono il francese ogni anno, testimoniando una vicinanza e la percezione dell'importanza della lingua. Quando il modello cambia nella scuola dell'obbligo, la popolazione scolastica si adegua al modello e quindi cala. Derubricato a corso facoltativo, il francese subisce quello che normalmente subiscono i corsi facoltativi: cominciano ad essere messi da parte dalle stesse direzioni e dagli stessi docenti, non è più così importante come la lezione obbligatoria (collocazione oraria, l'importanza che il docente stesso dà alla propria materia). La ricaduta si è avuta anche al liceo. Da un 70% ci si sposta verso un 55-60% ma soprattutto da alcuni anni non si riesce più ad attivare i corsi di approfondimento per l'opzione specifica e questo è abbastanza drammatico"*⁸.

5. Discussion

Les réponses de nos informateurs à propos du plurilinguisme témoignent d'une vision complexe, avec plusieurs configurations possibles. Le Tessin est, certes, un canton italophone, on peut y vivre sans parler d'autres langues. Néanmoins, les familles tessinoises sont clairement plurilingues. Il existe donc bien un plurilinguisme social: on peut interagir en français, en allemand, en anglais... L'accès aux médias francophones et germanophones est régulier, le contact de langues est quelque chose d'ordinaire. Le fait que l'italien soit minoritaire en Suisse oblige les Tessinois à apprendre et à pratiquer les autres langues nationales et le français y joue un rôle essentiel.

Quant au statut du français au Tessin, celui-ci semble se caractériser par une certaine hétérogénéité. Le français est une langue nationale, une "langue sœur", qui occupe une place importante, notamment pour le travail et pour les études. Pourtant, son statut est actuellement fragilisé par les effets de la *Riforma* 3⁹, entrée en vigueur en 2004, qui prévoit l'introduction de l'anglais en 3^e et 4^e année de l'école moyenne. Le français, qui était obligatoire jusque-là pendant les quatre années du secondaire I, est désormais facultatif les deux dernières années. C'est aussi une langue internationale et de culture, parfois enseigné sans véritable lien avec le français de suisse romande. Il en ressort l'importance d'articuler local et global, régional et international. Si le caractère "suisse" est à valoriser, la référence à la France et au monde francophone ne doit pas pour autant être négligée.

La question de la norme pédagogique n'est pas explicitement thématisée, mis à part - parfois - l'exemple des chiffres: "j'enseigne les deux en racontant ce qu'il m'est arrivé une fois dans le train en France, lorsque j'ai dit au contrôleur qui voulait poinçonner mon ticket "huitante" et il a affiché un petit sourire voilà le petit Suisse... donc je donne les deux en disant il faut savoir se situer" (E1). Les

⁸ Voir Paternostro (sous presse) pour les détails concernant les choix linguistiques des élèves.

⁹ <http://www4.ti.ch/index.php?id=34990>.

enseignant-e-s semblent ne pas se poser de questions à ce sujet. L'emploi de certains traits suisses romands n'est pas systématique mais il relève de l'enseignant-e, de son expérience et de sa sensibilité personnelle. La norme locale est reléguée à un apprentissage sur le tas "la norme locale peut être apprise sur place. La preuve, quand je rencontre mes anciens élèves qui sont actuellement en Suisse romande, ils ont jamais eu de problème de compréhension. Hormis le petit choc initial, c'est vite surmonté le problème de l'accent" (E3).

En ce qui concerne les pratiques pédagogiques et les outils didactiques, les deux premières années de lycée sont consacrées au perfectionnement linguistique, avec un travail plus centré sur le communicatif. Les outils utilisés sont des documents authentiques issus des médias suisses romands. Ces documents ne sont cependant pas présentés comme "suisses" ou comme "spécifiques" par rapport à des documents français, par exemple. Et pourtant, les enseignant-e-s semblent être conscient-e-s que "quand ça concerne la Suisse c'est parfait pour eux. C'est plus proche d'eux, ils s'identifient plus" (E4). Il existe aussi une ouverture sur la francophonie africaine, qui semble davantage relever du parcours personnel de l'enseignante québécoise que d'un choix institutionnel. Le Tessin, contrairement aux cantons suisses alémaniques ne semble pas avoir produit de manuels ou d'outils spécifiques à la Suisse italienne¹⁰. Les enseignants préfèrent utiliser "Alex et Zoé", une méthode plutôt ouverte sur la francophonie, ou des méthodes dites "parisiennes". Les deux dernières années du secondaire II sont consacrées à la littérature, qui reste essentiellement française, hormis des initiatives individuelles telles que la participation au concours "Le roman des romands". Un parcours bilingue italien-français n'existe qu'à l'École de commerce de Bellinzone. Les échanges linguistiques ne sont pas institutionnalisés, car ils sont très compliqués à mettre en place. En revanche, ils sont très développés au niveau individuel. Un nouveau projet est en cours de développement: l'élève qui part en Suisse romande serait accueilli à la fois par une famille et par un établissement scolaire, ce qui permet, d'une part, de renforcer le contact avec la francophonie romande, et d'autre part, cela favorise les échanges en cours d'année scolaire et non pas seulement pendant les vacances.

Enfin, pour ce qui est des besoins et de la réponse des élèves, "traditionnellement", les Tessinois semblent ne pas aller faire leurs études en Italie, mais ils se tournent vers la Suisse romande ou alémanique. Ainsi, les élèves font des choix tactiques, liés à leurs besoins concrets: faire des études ou travailler en Suisse romande. La réponse des élèves semble en quelque sorte suivre les décisions de l'institution: si l'enseignement du français est fragilisé et peu adapté aux besoins des Tessinois, il sera de moins en moins

¹⁰ Nous faisons référence à des méthodes telles qu'*Envol* ou *Mille feuille*, spécifiquement conçues pour l'enseignement du français en Suisse alémanique.

apprécié et plébiscité.

6. Conclusion

Au terme de notre réflexion sur l'enseignement du français langue seconde et étrangère en Suisse, on peut conclure qu'au Tessin (et dans le reste de la Suisse?) le français n'est pas une simple langue étrangère. Il revêt le statut de "première langue seconde", de "*lingua affine*", qui ouvre le chemin vers la découverte de la diversité. Implicitement, une ouverture à la variation et au français de Suisse existe, mais elle est rarement thématisée et explicitée. La référence linguistique et culturelle demeure le français international ou hexagonal. Le modèle didactique mis en place au Tessin apparaît donc en décalage avec les besoins et les perspectives des jeunes, destinés à faire des études ou à chercher du travail en Suisse romande. Les aspects communicatifs - mis en avant par les politiques scolaires actuelles - ne semblent pas être suffisants ni adéquats vis-à-vis des besoins et des capacités des élèves. L'apport individuel et le parcours de l'enseignant sont essentiels. Si l'enseignant-e connaît la Suisse romande, il/elle privilégiera une norme locale, des outils contextualisés et adaptés, etc. Autrement, il/elle se tournera naturellement vers la France. Un manque de matériel conçu et adapté pour la Suisse italienne peut être constaté, même s'il y a conscience de l'intérêt à développer et encourager les échanges avec la Suisse romande, les parcours bilingues et les autres outils à même de promouvoir la diversité et le plurilinguisme.

Le portrait de l'enseignement du français qui ressort de cette enquête préliminaire suggère la nécessité d'insister davantage sur le statut particulier que le français revêt en Suisse, auprès des élèves, mais aussi auprès des enseignants. Concernant ces derniers, il apparaît urgent d'intervenir en amont, en formation initiale, pour les sensibiliser aux aspects variationnels du français et pour parfaire leur formation sociolinguistique. La prise de conscience que le français n'est pas une langue "étrangère" en Suisse devrait aboutir à terme à la mise en place d'une didactique de véritable langue seconde, qui aille au-delà des seuls aspects communicatifs, vers une réelle transmission de savoirs et de savoir-faire adaptés au contexte sociodidactique helvétique. Cela pourrait passer par le développement d'outils didactiques thématisant davantage le caractère "suisse" du français (dans ses dimensions linguistique, culturelle et socio-professionnelle) et établissant un lien explicite avec les besoins des élèves et leurs projets d'avenir. L'accent mis sur la dimension régionale du français devrait néanmoins s'accompagner d'une meilleure articulation entre local et global. L'importance de se découvrir appartenant à la francophonie suisse, ne devrait pas, en effet faire perdre le lien avec la francophonie internationale et le monde culturel francophone dans sa globalité.

Enfin, cette étude ne représente qu'une étape de l'analyse sociodidactique du

terrain helvétique. Elle met en évidence la nécessité de poursuivre notre réflexion en nous intéressant aux représentations et aux attitudes des élèves vis-à-vis du français et de ses variations. Les éléments issus de cette première enquête seront ainsi complétés par le volet "apprenants". À terme, notre étude sera aussi élargie aux cantons alémaniques.

BIBLIOGRAPHIE

- Cadet, L. & Guerin, E. (2012). *FLM, FLS, FLE au delà des catégories. Le français aujourd'hui*. Paris: A. Colin, 3-7.
- Dabène, L. (1994). *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Paris: Hachette.
- Dabène, M. & Rispail, M. (2008). La sociodidactique: naissance et développement d'un courant au sein de la didactique du français en France. *Lettre de l'AIRDF*, 1, 10-13.
- De Pietro, J.-F. & Rispail, M. (2014). *L'enseignement du français à l'heure du plurilinguisme*. Namur: Presses universitaires de Namur
- Gadet, F. (2007). *La variation sociale en français*, 2^e édition. Paris: Ophrys.
- Grin, F. (2010). L'aménagement linguistique en Suisse. *Télescope*, 16(3), 55-74.
- Lüdi, G. & Werlen, I. (2005). *Le Paysage linguistique en Suisse*. Recensement fédéral de la population 2000. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Paternostro, R. (sous presse). Enseigner les langues dans des contextes plurilingues: réflexions sociodidactiques sur le français en Suisse italienne. *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française, Université de Tours (France)*.